la force syndicale
en Essonne

Pour toute information :
DAVID Tél : 07 69 45 57 42
ISMAHEN Tél : 07 49 56 51 66
AURORE Tél : 07 69 35 82 68
91snudifo@gmail.com

infos RIS →

R.I.S. VISIO

Réunion d'Information Syndicale

MOBILISATION

Grève des 17, 19 et 20 novembre : bilan et suites

MERCREDI 18 novembre 2026

de 13h30 à 16h30 – en VISIO

OUVERTE À TOUS LES COLLÈGUES
INSCRIPTION INDISPENSABLE

Rassemblons-nous pour gagner sur nos revendications !
Faisons le point ensemble et décidons des suites !

Le mardi 17 novembre, les personnels, avec les salariés du public et du privé et avec la jeunesse, sont appelés à la grève et aux manifestations. Le SNUDI FO 91 appelle à poursuivre la grève le jeudi 19 et le vendredi 20 novembre, jusqu'au mouvement international de la jeunesse des 20, 21 et 22 novembre.

Au lendemain du 17, nous vous proposons de nous retrouver en visio pour **faire le bilan de la grève**, échanger sur la situation dans vos écoles (classes surchargées, remplacements, inclusion sans moyens, AESH, salaires...) et **discuter ensemble des suites à donner à la mobilisation**. Vous pourrez poser toutes vos questions sur le droit de grève, la déclaration d'intention et les retenues sur salaire.

Inscrivez-vous sur le site du SNUDI FO 91 :
lien court ↓
snudifo91.fr/ris-mobilisation

Déclaration d'intention de grève (17, 19 et 20 nov.) :
avant le samedi 14 nov. à 23h59 ↓
snudifo91.fr/intention-greve

INSCRIPTION INDISPENSABLE

Cette RIS en visio est ouverte à tous les collègues, adhérents ou non. Le lien de connexion vous sera envoyé après inscription. Tous les PE (stagiaires, titulaires ou contractuels) ont droit de déduire 3 demi-journées de Réunion d'Information Syndicale par an. Pas encore adhérent ? Adhérez en ligne : **snudifo91.fr/adherer**

Ces heures de R.I.S. sont déductibles des 108 h.

Notamment des animations pédagogiques imposées !
Il faut s'inscrire aussi sur DSDEN 91 | Colibris - Académie de Versailles
https://portail-versailles.colibris.education.gouv.fr/personnels-du-1er-degre/dsden-91/
Cliquer sur CA-A1D Autorisations d'absences 1D
Ensuite, dans motif de la demande, il faut sélectionner :
6) Raisons syndicales puis Réunion d'information syndicale
Dans détail de la demande, écrire : « Participation à la RIS du mercredi 18 novembre 2026 de 13h30 à 16h30 ».

Dans un 2nd temps, faire une nouvelle déclaration sur Colibris, sélectionner en motif « RIS » et noter en commentaire : « La RIS du 18 novembre 2026 viendra en déduction de X » pour pouvoir déduire ses heures de RIS de ses 108 h.

Vous pouvez participer à une RIS sans en informer votre IEN mais en ce cas vous ne pourrez pas déduire les heures de réunion de vos 108 h.

NE RESTEZ PAS ISOLÉS !

Le SNUDI FO 91 défend les droits de tous les collègues